



FICHE PROJET DE THESE pour ANNEE 2021-2022

Discipline du Doctorat	4200030 - Cultures et Langues et Régionales
Mention du Doctorat	Cultures et Langues et Régionales - 73°
Domaine scientifique principal	Anthropologie culturelle
Domaines scientifiques secondaires	-
Entités de rattachement	UMR LISA - ICPP
Direction de la thèse	Pr Dominique VERDONI 06 35 48 01 05 - verdoni_d@univ-corse.fr
Collaborations extérieures éventuelles envisagées	-
Type de financement visé	-
Connaissances et compétences requises chez l'étudiant	Masters LCC (Recherche/IMCA/MEEF LCC)
Titre de la thèse	Le patrimoine : un réservoir de sociabilité au service du projet territorial de la Corse ?
Abstract 1	Aujourd'hui, le patrimoine ne peut plus être seulement considéré comme un lien entre passé et présent, une collection d'objets, d'édifices et de symboles que la société constitue comme réserve de protocoles pour comprendre le monde, ou un ensemble d'institutions publiques, juridiques et sociales ayant pour vocation de construire puis de rappeler l'identité historique, mais, par l'introduction du fait vivant, il est davantage considéré comme une ressource pour penser et élaborer l'humain. Pour la Corse, « la mise en patrimoine » d'un capital non encore exploité offre la possibilité d'élaborer un projet territorial porteur de sens dont les marqueurs identitaires alors définis constituent le socle d'un possible « vivre ensemble ».
Abstract 2	Un des projets de l'Université de Corse Pasquale Paoli « La Médiathèque Culturelle de la Corse et des Corses (M3C) » -dans le cadre de sa politique scientifique de valorisation de la recherche à partir des travaux menés par l'UMR CNRS 6240 LISA (<i>Lieux, Identités, eSpace, Activités</i>)- par sa capacité à organiser la chaîne patrimoniale peut alors se révéler être un formidable outil non seulement d'aide à la décision mais surtout d'innovation au moment où les sociétés humaines ont à repenser leur contrat social comme naturel.
Explicitation sur page suivante	

Explicitation du Projet de thèse

1°) Présentation des aspects scientifiques du projet de thèse

Défini désormais comme un ensemble de biens, matériels ou symboliques destinés à être transmis, le patrimoine se construit dans une tension entre deux modèles principaux, un modèle savant et institutionnel qui se décline au singulier et vise à l'universel et un modèle social qui se décline au pluriel et vise au particulier. La notion de patrimoine s'étend alors à ce qui constitue le fondement et la manifestation des identités collectives :

"Le patrimoine ethnologique d'un pays comprend les modes spécifiques d'existence matérielle et d'organisation sociale des groupes qui le composent, avec leurs savoirs, leur représentation du monde, et, de façon générale, tous les éléments qui fondent l'identité de chaque groupe social et le différencient des autres. "

(in rapport Isaac CHIVA « une politique pour le patrimoine culturel rural, 1994, ([Mission du Patrimoine ethnologique : http://www.culture.fr/mpe](http://www.culture.fr/mpe))

Les Corses, dans leur rapport au territoire insulaire, ont développé dans la longue durée de l'espace-temps méditerranéen, à l'articulation de la nature et de la culture, un ensemble de savoirs, d'usages, de pratiques et de représentations constituant une ressource qui permettra à toute politique de développement pour la Corse de concilier et la Mémoire et le Projet. Attachement au biotope et enracinement identitaire confèrent dans l'imaginaire collectif insulaire une valeur existentielle à toute politique de mise en avenir de la Corse.

Afin que soient maîtrisés les phénomènes de qualification territoriale induits par la " mise en patrimoine " des traces du passé, des sites naturels, des produits locaux... les opérations requièrent différentes étapes :

- la recherche (collectes, repérage de fonds, constitution de données, analyses...)
- la conservation (numérisation de fonds, archivage)
- la formation (sensibilisation des différents opérateurs : institutionnels, économiques et des différents publics : scientifiques, scolaires, citoyens...)
- la valorisation (publications/expositions, action culturelle, mise en ligne, transmission, élaboration de produits touristiques...)

Pour fonder ce territoire comme porteur de sens et de valeur, le patrimoine est par conséquent à considérer comme une politique au service de l'appropriation et de la désignation par un groupe social, en fonction d'enjeux économiques, territoriaux, symboliques, politiques, ou sociaux, d'« objets » marqueurs d'identité qu'il a l'intention de conserver et de valoriser pour se sentir bien chez lui et continuer à y vivre, tout en y accueillant d'autres groupes.

Cette relation fondatrice inscrit donc le territoire comme élément du patrimoine social (ensemble des biens physiques et intellectuels) lié à la vie quotidienne, élément dynamique de transmission, support d'identité et de continuité.

2°) Présentation des enjeux de la thèse

Enjeu important, chaque fois que l'on parle de patrimoine : faire l'inventaire, c'est à dire sélectionner ce qui va être conservé et ce qui va être oublié.

D'où la pression sociale exercée sur les acteurs qui prennent part à cet inventaire : qui va participer, et qui va imposer sa définition de ce qui est légitime (scientifiquement, culturellement, localement) de préserver, de valoriser, de faire connaître...?

Trois phases incontournables de ce travail :

- désignation ;
- authentification ;
- appropriation ;

des « objets » patrimoniaux. Mais c'est à la société d'indiquer ce qu'elle considère comme essentiel : quels sont les objets marqueurs d'identité qu'elle a l'intention de conserver et valoriser pour se sentir bien chez elle et continuer à y vivre, tout en y accueillant d'autres groupes ? Car l'immatériel, en quelque sorte, peut échapper au regard de l'expert.

Et cet enjeu est d'autant plus important que le patrimoine, en Corse tout particulièrement, sert finalement ici à définir les contours d'un territoire ou d'un « habiter » : on aboutit en effet au terme de cette extension du sens de la notion à la définition d'un patrimoine comme politique d'appropriation en réponse à la cartographie héritée des différentes politiques d'aménagement du territoire qui après plus de 200 ans de plans a brouillé les repères "originaux", a redessiné des espaces d'appartenance et/ou d'exclusion, au niveau infra territorial, mais aussi au sein de notre environnement plus large, la Méditerranée, dans nos relations avec l'Italie autrefois désignée comme « terra ferma » de l'île.

Pour autant, il n'existe pas de cadres législatifs spécifiques concernant la définition ou la protection du patrimoine ethnologique, à la différence de ce qui se passe pour l'archéologie, les sites et les monuments historiques.

Depuis les lois notamment de 2002 portant sur la décentralisation et la déconcentration des pouvoirs de l'Etat, une partie de ses compétences a été confiée aux collectivités territoriales (régions, départements, communes). En même temps, pour leur permettre de remplir ces missions nouvelles, leur étaient délégués les crédits nécessaires et la possibilité d'accroître leurs ressources propres.

« Très attendue, cette réforme a eu des effets non désirés dans un certain nombre de secteurs et en particulier pour le patrimoine culturel. Il est devenu difficile de mener une politique globale efficace en accordant les collectivités territoriales entre elles et avec l'Etat. Le partage des opérations d'impulsion, de contrôle, d'évaluation, d'expertise sur le terrain et des directives s'effectue mal. Les filières verticales de la communication et de la décision se bloquent. L'éclatement des responsabilités amène la multiplication des actions, leur atomisation et l'incohérence des décisions. »

(cf. rapport Isaac CHIVA « une politique pour le patrimoine culturel rural, 1994, ([Mission du Patrimoine ethnologique](http://www.culture.fr/mpe) : <http://www.culture.fr/mpe>)

Sans toutefois faire appel à une conception messianique de la recherche, le projet scientifique acquiert, dans ces conditions, un sens dans la société qu'il étudie et offre un rôle social au chercheur : il permet à une culture donnée de rendre plus explicite pour elle-même sa propre différence. L'expérience de l'altérité -et l'élaboration de cette expérience- menée en anthropologie offre au chercheur l'appareil critique nécessaire et les outils d'investigation adéquats à toute tentative de description et d'explication qui ne procède pas par « naturalisation » du social. Rien n'est naturel, rien ne va de soi : le regard fouille notre univers si familier, repère les particularités et propose au groupe social étudié une compréhension de son système culturel. Système qu'il identifie et qui l'identifie à la fois. Face au mouvement d'homogénéisation actuel, l'anthropologue aide à la prise de conscience doublement urgente de la conservation et de la transmission notamment des patrimoines culturels locaux menacés. Contrairement à une conception asymétrique de la recherche fondée sur la captation de la recherche, il nous faut restituer à la communauté, sous une forme structurée, les données recueillies.

Car, en ce qui concerne notamment l'étude de la société corse, il s'agit moins de montrer un patrimoine que de le démontrer : le processus de patrimonialisation est bien à mettre en œuvre.